
Date de Convocation

29/10/2025

Date d’Affichage

30/10/2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 14

Votants 15

OBJET :

**Délibération de principe
autorisant le
recrutement d’agents
contractuels de
remplacement pour
l’année 2026**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Le Conseil municipal,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-13 ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d’agents contractuels indisponibles ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- d’autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l’article L.332-13 du code précité pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles pour l’année 2026.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget 2026.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 4 novembre 2025

Le Maire, Michel DUPONT

